

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Calendrier des assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025

Les assemblées ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 se tiendront à 13 h, le lundi, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, Montréal (métro Champ-de-Mars), selon le calendrier ci-après :

Assemblées du conseil municipal – 2025
20 janvier
17 février
17 mars
14 avril
12 mai
16 juin
25 août
22 septembre

Il est à noter que ces dates peuvent être modifiées. Des avis seront publiés, le cas échéant.

Le calendrier des assemblées peut être consulté à l'adresse suivante : **montreal.ca**.

L'année 2025 étant une année d'élection générale, le conseil ne peut plus siéger à compter de 16 h 30, le 3 octobre 2025. Les dates des séances de novembre et décembre seront déterminées par le comité exécutif après l'assermentation des élus-es qui suivra l'élection du 2 novembre 2025.

Fait à Montréal, le 25 octobre 2024.

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Publication choisie : Le Devoir

Date de parution : Le 25 octobre 2023

Date de la demande : Le 22 octobre 2023